



Communiqué de presse — pour diffusion immédiate
Source : Conseil central de Lanaudière — CSN

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA CSN Pour vraiment protéger tout le monde, de la tête aux pieds

Joliette, 23 octobre 2024 — La Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail de la CSN se déroulera cette année sous le thème *Pour vraiment protéger tout le monde, de la tête aux pieds*, du 20 au 26 octobre 2024.

« Les lois en matière de santé et de sécurité du travail (SST) ont changé en octobre 2021 et un régime intérimaire offrant des mécanismes de prévention (comité paritaire de SST, programme de prévention et nomination d'une représentante ou d'un représentant à la SST) a été déployé dans nos milieux de travail. La CSN a contribué aux travaux de la CNESTT en défendant l'intérêt de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs, que ces personnes soient syndiquées ou non, déclare Caroline Senneville, présidente de la CSN. Les travaux se terminent sous peu et toute atteinte à ces mécanismes de prévention et de participation permanents nécessitera l'approbation du conseil des ministres. Il nous faut donc demeurer vigilants et persister dans nos demandes afin de nous assurer que le règlement à venir soit bel et bien adopté pour vraiment protéger tout le monde, de la tête aux pieds. »

La Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail 2024 sera à nouveau l'occasion d'inviter les travailleuses et les travailleurs à exercer leur pouvoir d'action et de négociation en matière de SST et de leur rappeler leurs responsabilités et leurs obligations dans ce domaine.

« La CSN invite ses syndicats affiliés à rappeler aux employeurs l'importance de la prévention. Trop souvent, les problèmes vécus par les travailleuses et les travailleurs découlent d'une organisation du travail déficiente, d'un milieu de travail inadéquat ou encore d'un manque de considération de certains gestionnaires. Nous continuons donc à insister sur l'importance fondamentale des mécanismes de prévention, qui sont actuellement insuffisants pour changer la situation. Depuis toujours, notre objectif consiste à obtenir un régime de santé-sécurité du travail qui nous ressemble et qui permet aux représentants en SST d'accompagner les travailleuses et les travailleurs dans l'exercice de leurs droits, d'inspecter et d'enquêter dans les milieux de travail afin de presser les employeurs d'agir », de conclure Nathalie Chaput, vice-présidente et responsable politique du dossier SST du Conseil central de Lanaudière-CSN.

Du 20 au 26 octobre 2024, lors de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail (<https://www.csn.qc.ca/sst/semaine-sst-2024/>), la CSN réitère l'importance de revendiquer des mécanismes de prévention, de les intégrer dans les conventions collectives et d'agir rapidement afin d'éliminer les dangers à la source.

À propos

Le Conseil central de Lanaudière — CSN regroupe 82 syndicats représentant plus de 14 000 membres sur l'ensemble du territoire de Lanaudière.

- 30 -

Renseignements :

Nathalie Chaput, vice-présidente du Conseil Central de Lanaudière
450 750-9192
nathalie.chaput@csn.qc.ca